

COMPTE-RENDU DU C.A. – N° 2022-01

Le CA s'est réuni le mercredi 19 janvier 2022 à 18 heures à Franois, salle des associations.

Ordre du jour:

- 1) **Mot du Président**
Débat sur l'application des mesures sanitaires covid
- 2) **Voyage 2022.**
- 3) **Projets à venir**
- 4) **Renouvellement du bureau**

Yves Balanche	Présent
Dominique Boillot	Présent
Marc Emch	Présent
Gérard Ferniot	Présent
Christian Schmitt	Présent
Richard Stemmer	Présent
Didier Paillard	Présent
Martial Devaux	Présent
Philippe Leclerc	Excusé
Christian Bourgon	Présent

-1) Mot du Président.

Le Président bien que démotivé, déçu, voir en colère face à l'incompréhension de certains choristes quant aux mesures sanitaires de restriction à mettre en place; nous explique qu'il a cru bien faire en anticipant les mesures gouvernementales, ceci afin de rassurer au mieux les membres du chœur.

Sa question est la suivante : que fallait-il faire ?

Accordons lui le fait que la décision n'était pas aisée et reconnaissons que chacun d'entre nous a des vues très différentes sur le sujet.

Après un tour de table et des échanges fructueux, le bureau a défini ce qui suit à l'unanimité :

- Mesures mises en place pour les répétitions : respect de la réglementation en vigueur du pass vaccinal, (port du masque et désinfection des mains, distanciation).

A compter du mercredi 2 février 2022, reprise des répétitions par l'ensemble du chœur, mais toujours par pupitre et dans des salles différentes.

Pour les modalités, celles-ci seront définies par notre Chef et les Chefs de pupitre.

-2) Voyage 2022.

Rappel : la date butoir de règlement du solde du voyage est au 1^{er} Mars 2022, sachant que nous avons un décalage de 1 mois et ½ de retard par rapport au contrat signé et accepté par le directeur de l'agence de voyage.

Au départ 48 inscrits (23 couples et 2 célibataires).

Pour l'instant pas de véritable complication, si ce n'est malheureusement le désistement d'un choriste, ce que nous déplorons.

Ce désistement génère un problème financier du fait de l'achat d'un billet de groupe à l'agence TRIBOOVOYAGES ;

Quelle décision le bureau doit-il prendre pour gérer au mieux cette situation ?

quelques pistes se dégagent, que la personne concernée :

- trouve deux remplaçants
- fournisse deux certificats médicaux interdisant de voyager à ces 2 personnes (remboursement intégral par l'assurance souscrite)
- décide de venir, ce que nous souhaitons tous !

Un choriste a été inscrit par erreur par le Président, celui-ci s'engage à trouver 2 personnes.

Infos sur le voyage :

Cette région d'Italie est en zone blanche en effet sa population est très largement vaccinée.
Pour l'instant et jusqu'au 31 janvier : masque FFP2 lors des déplacements, schéma vaccinal complet, test antigénique de moins de 24 h et test PCR de moins de 48 heures.

Il est rappelé que seules les personnes vaccinées présentant les documents sanitaires en vigueur pourront partir.

Les conditions de départ pour les personnes non vaccinées sont trop contraignantes pour le groupe, ralentiraient et compliqueraient le bon déroulement du voyage au détriment des voyageurs en règle avec la législation applicable à la date du voyage.

En cas d'une aggravation de la pandémie et la mise en place de restrictions interdisant le voyage, la somme totale du prix sera remboursée par l'assurance souscrite par l'agence de voyage.

Pour plus de renseignements sur la région, vous pouvez visiter le site : regione.puglia.it
On vous informera des changements éventuels.

Départ prévu le mardi 19 avril 2022, à prévoir :

- Carte de sécurité sociale européenne (sur le site Ameli.fr)
- Carte d'identité en cours de validité
- Éventuellement donner votre procuration pour les élections présidentielles !

-3) Projets à venir :

-Réunion le vendredi 28 janvier 2022 à 15 heures chez Dominique BOILLOT.

Objet : Mise au point avec les Chefs de Pupitres

Convoqués : Christian BOURGON – Jean-Pierre BIANCHI – Alain RONDOT – Christian SCHMITT & Bernard JEANBRUN

-Les 30 ans du Chœur : OU ? QUAND ? COMMENT ?
Toutes les idées sont les bienvenues !

-Rencontre avec le Chœur INTHYAMON

-Pour les concerts pas de visibilité pour l'instant

4). Renouvellement du bureau

Pour information : Claude FOUCHARD DALLOZ s'est retiré du CA

Sont élus à l'unanimité :

Président : Dominique BOILLOT

Vice-Président chargé de com : Christian SCHMITT

Secrétaire : Martial DEVAUX

Secrétaire Adjoint : Yves BALANCHE

Trésorier : Marc EMCH

Trésorier Adjoint : Richard STEMMER

Administrateurs : Philippe LECLERC – Gérard FERNIOT – Didier PAILLARD

Fin de la séance 20 heures.

Le secrétaire:
Martial DEVAUX

